



## CONDITIONS GÉNÉRALES DU SERVICE DE CALCUL D'IMPÔTS FRANÇAIS – CONTRAT CLIENT

Il s'agit d'un contrat juridique entre **MEXEM Limited**, une société d'investissement agréée enregistrée en République de Chypre, entièrement licenciée et régulée par la Cyprus Securities and Exchange Commission, ci-après dénommée (« **MEXEM** », « **nous** » ou « **notre** »), ainsi que ses successeurs et ayants droit, et la ou les **Partie(s)** (le « **Client** », « **vous** » ou « **utilisateur** ») signataire(s) du présent document.

Le présent document définit les droits et obligations respectifs des deux **Parties** dans le cadre de la fourniture du service de calcul d'impôts français par l'intermédiaire de notre partenaire tiers, SASU Ten Noode, pour les **Clients** de notre partenaire J' Epargne En Ligne (Société Psycho Active Développement, SARL immatriculée sous le n° 500440136, dont le siège social est situé au 14 avenue Pierre Grenier, 92100 Boulogne-Billancourt, France). Toutes les **Parties** acceptent d'être liées par les présentes **Conditions Générales** dès leur acceptation et une fois les conditions de l'offre remplies.

### Définitions

Aux fins du présent **Accord**, les termes suivants auront les significations indiquées ci-dessous :

« **Compte Client** » désigne tout compte ouvert auprès d'Interactive Brokers sur la Plateforme via le site web de **MEXEM**. Un compte est considéré comme « **pleinement ouvert** », lorsqu'il est approuvé par **MEXEM** et Interactive Brokers, qu'un premier dépôt a été effectué, et qu'au moins une (1) transaction a été réalisée.

« **Récompense** » signifie les services de calcul fiscal offerts gratuitement aux **Clients de MEXEM** résidents fiscaux en France, disposant d'un compte « pleinement ouvert » et remplissant les conditions de la **Promotion**.

« **Critères d'éligibilité** » désigne les exigences minimales qu'un Client doit remplir pour bénéficier de la Promotion, telles que décrites à la Section 2 du présent Accord, incluant notamment l'enregistrement du compte, son approvisionnement, et une activité de trading.

« **Client éligible** » désigne une personne physique remplissant les **Critères d'éligibilité** énoncés dans le présent Accord et répondant à l'ensemble des critères de notre politique d'acceptation des clients.



« **Nouveau Client** » désigne un Client qui ouvre un nouveau Compte d'Investissement **MEXEM** ou qui lie un compte existant d'Interactive Brokers (« IB ») à **MEXEM**, conformément aux critères d'éligibilité définis à la Section 2 du présent **Accord**.

« **Compte Actif** » désigne un compte ayant réalisé au moins une (1) opération depuis son ouverture.

« **Compte approvisionné** » désigne un Compte d'investissement **MEXEM** ayant reçu des dépôts cumulés d'un montant total d'au moins 2 000 € (deux mille euros), ayant été approuvé par **MEXEM** et IB, et respectant les conditions requises pour le maintien d'un **Compte actif**.

« **Dépôt Qualifiant** » désigne :

- Pour les nouveaux comptes : un dépôt d'au moins 2 000 € (deux mille euros) effectué pendant la période promotionnelle.
- Pour les comptes liés : la somme de la valeur totale du compte au moment de la liaison et de tout dépôt supplémentaire effectué durant la période promotionnelle, laquelle doit atteindre un minimum de 2 000 € (deux mille euros).

« **Personne Autorisée** » désigne une personne physique ou morale autorisée par le présent **Accord** à utiliser les services et à fournir des instructions.

« **Tiers** » désigne **SASU Ten Noode**, une société enregistrée selon les lois françaises (numéro SIRET : 89964723400017), dont le siège social est situé au 1 TER chemin des Monges, 81800 Rabastens, France. Il s'agit d'une entité externe engagée par **MEXEM** pour faciliter les services de calcul d'impôts tels que décrits dans le présent **Accord**. SASU Ten Noode est responsable du processus de calcul fiscal, mais ne fournit pas de services de conseil fiscal ni de déclaration d'impôts.

« **Informations** » désigne les données personnelles et sensibles de nature financière, telles que les numéros de compte bancaire, les informations personnelles, les données relatives au compte de trading, les relevés de revenus, les déclarations fiscales, ainsi que toute autre donnée confidentielle que le **Client** accepte de partager avec le **Tiers** aux fins énoncées dans le présent **Accord**.

« **Jour(s) ouvrable(s)** » désigne la période allant du lundi 07h00 GMT au vendredi 21h00 GMT, à l'exclusion des jours fériés à Chypre.

« **Plateforme** » désigne la plateforme de trading en ligne d'Interactive Brokers sur laquelle vous pouvez négocier des instruments financiers et où se trouve votre **Compte Client**.



« **Parties** » désigne la **Société** et les **Clients** résidant fiscalement en France.

« **Site Internet** » désigne le site [www.mexem.com](http://www.mexem.com).

« **Lois Applicables** » désigne les lois chypriotes ainsi que tout autre instrument ayant force de loi, tel qu'il peut être édicté et en vigueur de temps à autre.

« **Date d'Entrée en Vigueur** » désigne la date à laquelle le présent **Accord** prend effet.

« **CET** » (**Heure d'Europe Centrale**) désigne le fuseau horaire applicable aux délais et périodes de validité mentionnés dans les présentes **Conditions**.

## 1. Introduction

1.1 La **Promotion « Service de Calcul d'Impôts Français » de MEXEM** (la « **Promotion Fiscale** » ou la « **Promotion** ») offre à ses **Clients** la possibilité de bénéficier gratuitement de services de calcul d'impôts lorsqu'ils ouvrent un compte chez **MEXEM** selon les conditions définies à la Section 2.

1.2 Cette **Promotion** est exclusivement ouverte aux **Nouveaux Clients** qui remplissent les **Critères d'Éligibilité** spécifiés à la Section 2.

1.3 Cette **Promotion** est uniquement disponible pour les **Nouveaux Clients** ayant leur résidence fiscale en France.

1.4 Les présentes conditions générales (les « **Conditions** ») constituent la base de la participation à la **Promotion Fiscale**.

1.5 En participant à la **Promotion Fiscale**, vous acceptez d'être lié par les présentes **Conditions**.

1.6 **MEXEM** se réserve le droit de modifier, d'ajuster ou d'annuler, à tout moment et à sa seule discrétion, l'une quelconque des présentes **Conditions**, sans préavis.

1.7 Les termes commençant par une majuscule et non définis dans le présent document ont la signification qui leur est donnée dans les **Documents MEXEM** (notamment la Déclaration de Risques et les Conditions Générales), toute référence à ces documents devant être interprétée en conséquence.



## 2. Promotion fiscale : Éligibilité et conditions

### 2.1 Critères d'éligibilité pour les nouveaux comptes MEXEM

Pour participer à la **Promotion fiscale** en tant que **Nouveau Client**, vous devez remplir les conditions suivantes :

- Être un **Nouveau Client MEXEM** ayant :
  - soit enregistré avec succès un nouveau Compte d'investissement **MEXEM** via cette page : <https://www.mexem.com/offre-speciale-je-pargne-en-ligne> ;
  - soit rattaché un compte IB existant à MEXEM en suivant l'ensemble des étapes décrites sur la page suivante : <https://www.mexem.com/offre-speciale-je-pargne-en-ligne>, y compris l'accomplissement complet de la procédure de rattachement du compte. Dans le cadre de l'étape 6, envoyer un e-mail de confirmation à [service@mexem.com](mailto:service@mexem.com) afin de notifier MEXEM de la finalisation du rattachement du compte IB.
- Être résident fiscal en France,
- Remplir les conditions relatives au **Dépôt Qualifiant** :
  - Pour les *nouveaux comptes* : un dépôt cumulé d'au moins 2 000 € (deux mille euros) effectué durant la période de validité de la **Promotion**.
  - Pour les *comptes rattachés* : la somme de la valeur totale du compte au moment du rattachement et de tout dépôt supplémentaire effectué pendant la période de validité de la **Promotion** doit être au minimum de 2 000 € (deux mille euros).
- Disposer d'un Compte actif. Aux fins de la présente Promotion, un « Compte actif » désigne un Compte d'investissement MEXEM ayant réalisé au moins une (1) transaction depuis son ouverture ou son rattachement.

**Précision** : L'éligibilité à la Promotion fiscale est déterminée sur la base des critères suivants: l'accumulation de dépôts d'un montant total d'au moins 2 000 € (deux mille euros), l'exécution d'au moins une (1) transaction depuis l'ouverture ou le rattachement du compte, ainsi que l'envoi d'un e-mail de confirmation à [service@mexem.com](mailto:service@mexem.com). Toute modification ultérieure du solde ou du statut du compte n'affecte pas l'éligibilité initiale à la **Promotion**, sous réserve que ces conditions aient été remplies.



2.2 Seuls les Clients remplissant les Critères d'éligibilité de la présente Promotion, tels que définis à la section 2.1 et ce, pendant la période de validité de la Promotion, seront éligibles à bénéficier gratuitement du service de calcul fiscal.

2.3 La présente Promotion est valable et en vigueur du 14 avril 2025 au 14 juillet 2025 inclus.

2.4 Les **Clients** qui, pendant la période de validité de la présente **Promotion**, ouvrent un nouveau compte auprès de **MEXEM** ou rattachent un compte IB existant à **MEXEM**, conformément aux dispositions de la section 2.1, et dont le montant du **Dépôt Qualifiant** se situe dans l'une des plages spécifiées ci-dessous, recevront un cadeau monétaire :

Montant du Dépôt (€)	Cadeau (€)
2,000 - 4,999	50
5,000 - 9,999	75
10,000 - 19,999	125
20,000 - 49,999	175
50,000+	250

2.5 Le **Client** recevra le cadeau au cours du mois civil suivant celui durant lequel il aura satisfait aux **Critères d'Éligibilité**, y compris les exigences relatives au **Dépôt Qualifiant**. Pour bénéficier du cadeau, le **Client** doit répondre aux **Critères d'Éligibilité** spécifiés soit pour un nouveau Compte MEXEM (comme indiqué à la Section 2.1), soit pour un compte Interactive Brokers (IB) lié (comme indiqué à la Section 2.2). Il n'est pas nécessaire de remplir les conditions des deux types de comptes.

2.6 La présente **Promotion** est valable jusqu'au 4 juillet 2025 à 23h59 (CET).

### 3. RÉSILIATION ET MODIFICATIONS

3.1 **MEXEM** se réserve le droit de retenir et/ou annuler tout versement de **Récompense** si, de l'avis de **MEXEM**, des transactions ont été effectuées dans le but de manipuler le **Service de Calcul d'Impôts Français**, ou si un **Client** a enfreint ou, selon **MEXEM**, est susceptible



d'avoir enfreint une loi, un règlement ou une exigence réglementaire.

3.2 Le **Service de Calcul d'Impôts Français** n'est applicable que pour une seule année fiscale en cours (2025).

3.3 Le **Service de Calcul d'Impôts Français** ainsi que toute obligation de **MEXEM** en lien avec celui-ci seront révoqués ou annulés pour les **Clients** qui en abusent ou qui en détournent l'esprit ou l'intention. Nous nous réservons le droit d'annuler ou de retirer le **Service de Calcul d'Impôts Français** à tout moment en cas de soupçon d'abus de la **Promotion**. De plus, en cas de violation des présentes Règles ou en cas de soupçon de fraude ou d'obtention d'un avantage injuste ou non intentionnel, nous nous réservons le droit de suspendre ou d'annuler le versement de la **Récompense** ou toute tentative de retrait de celle-ci.

3.4 Nous sommes l'unique arbitre du **Service de Calcul d'Impôts Français**, des présentes Règles, ainsi que de toute autre question découlant des présentes **Conditions**. Toute exception à ces Règles relève exclusivement de la direction de **MEXEM**, et notre décision est définitive. Nous nous réservons le droit de modifier, d'amender ou de mettre fin au **Service de Calcul d'Impôts Français**, ou à tout aspect de celui-ci, à tout moment et sans préavis.

3.5 Le **Service de Calcul d'Impôts Français** n'est pas ouvert aux employés de **MEXEM**, ni à ceux de toute entreprise du groupe **MEXEM**, ni à toute autre entreprise en concurrence directe avec **MEXEM** ou l'une des sociétés du groupe **MEXEM**.

3.6 Tout litige ou situation non prévue par les présentes Règles sera résolu par notre direction, selon ce qu'elle estimera être le plus juste pour toutes les Parties concernées, et cette décision sera définitive et contraignante pour toutes les **Parties**.

3.7 Si, à un moment donné, une disposition des présentes Règles, en tout ou en partie, devait être ou devenir illégale, invalide ou inapplicable en vertu de la législation d'une juridiction, cette ou ces dispositions n'affecteront en rien la légalité, la validité ou l'applicabilité du reste de ladite disposition ni celle des autres dispositions dans cette juridiction, ni la légalité, validité ou applicabilité de cette ou ces dispositions dans toute autre juridiction.

## 4. AVERTISSEMENT SUR LES RISQUES

4.1 Le **Service de Calcul d'Impôts Français** ne constitue pas un conseil fiscal. Ni la réception d'actions, ni aucune communication liée à cette **Promotion** ne constitue une sollicitation à investir dans des actions, ni une recommandation d'acheter, de vendre ou de conserver des titres.



4.2 **MEXEM** ne fournit pas de services fiscaux directement, mais facilite les calculs fiscaux par l'intermédiaire de son partenaire tiers. Ce service est proposé exclusivement à nos **Clients** résidents fiscaux en France, par l'intermédiaire de notre partenaire **SASU Ten Noode**, qui peut être amené à partager ces informations avec ses partenaires ou affiliés impliqués dans la fourniture du service. Toute obligation ou exigence liée à ce service est demandée par notre partenaire tiers uniquement dans le cadre de la prestation de ce service.

4.3 **MEXEM** collabore avec **SASU Ten Noode** afin que les plus-values et moins-values générées via le Broker puissent être déclarées. Ce service ne constitue pas un service de déclaration fiscale pour le **Client**, mais uniquement un calcul fiscal des gains et pertes réalisés sur le compte de trading du **Client**. Par conséquent, ni **MEXEM** ni ses employés ne peuvent être tenus responsables d'éventuelles erreurs dans la déclaration transmise à l'administration fiscale. La **Société** ne peut en aucun cas être tenue responsable d'un manque de documents nécessaires à la bonne complétion des formalités fiscales auprès des autorités compétentes, ni d'une omission de déclarations antérieures.

## 5. EXCLUSION DE GARANTIES / LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

5.1 **MEXEM** et/ou l'une de ses filiales, sociétés affiliées ou agents ne sauraient être tenus responsables des pertes ou dommages causés, directement ou indirectement, par des événements, actions ou omissions hors du contrôle de **MEXEM**, y compris, sans s'y limiter, les pertes ou dommages résultant directement ou indirectement de retards ou d'inexactitudes dans la transmission d'ordres et/ou d'informations dus à une panne ou à une défaillance des systèmes de transmission ou de communication, ou à une coupure d'alimentation électrique.

5.2 Si une taxe est due sur la **Récompense** que nous vous versons dans le cadre du **Service de Calcul d'Impôts Français**, cette taxe sera à votre charge et ne sera pas supportée par nous. Si la législation nous impose de retenir cette taxe et de la reverser à l'autorité fiscale compétente en votre nom, alors la **Récompense** créditée sur votre compte sera nette de cette taxe.

5.3 Aucune disposition du présent **Service de Calcul d'Impôts Français** ne crée de relation de partenariat, coentreprise, mandat, franchise, représentant commercial ou relation d'emploi entre le **Client** et **MEXEM**.

5.4 Nonobstant la traduction de ce document, la version anglaise fera foi en cas de divergence entre les deux langues.

5.5 La **Récompense** prévue dans le cadre de cette **Promotion** n'est pas transférable.

5.6 **MEXEM** précise que **SASU Ten Noode** ne fournit aucun service de conseil fiscal, de



déclaration d'impôts, ni de conseil en investissement. **SASU Ten Noode** est exclusivement mandatée par **MEXEM** pour faciliter le service de calcul fiscal destiné aux **Clients** éligibles, selon les termes du présent **Accord**.

5.7 Limitation à une seule promotion et clause de discrétion :Sauf indication contraire expresse, toutes les offres promotionnelles proposées par **MEXEM** sont limitées à une seule offre par Client, par compte éligible, transaction ou activité. Il est interdit aux Clients de cumuler, combiner ou appliquer plusieurs offres promotionnelles simultanément. MEXEM se réserve le droit, à sa seule discrétion, d'accorder des exceptions à cette règle dans des cas spécifiques, lesquels seront examinés individuellement et ne constitueront pas une modification de la politique générale.

5.8 Éligibilité aux promotions et décision finale : L'éligibilité aux offres promotionnelles est soumise à vérification et au respect de l'ensemble des conditions applicables. Tout abus, manipulation ou tentative de contournement de cette politique pourra entraîner une disqualification des promotions en cours ou futures. Toutes les décisions concernant l'éligibilité, l'application et les éventuelles exceptions liées aux offres promotionnelles seront prises exclusivement par **MEXEM** et seront définitives et contraignantes pour toutes les Parties.

## 6. PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

6.1 **MEXEM** ne partagera ni ne vendra les informations concernant ses **Clients** et/ou **Clients** potentiels, sauf à ses employés, agents, partenaires et associés dans le cadre normal de ses activités, y compris, sans s'y limiter, dans le cadre de ses relations bancaires ou de crédit, ou à d'autres parties comme indiqué dans la Déclaration de Confidentialité de **MEXEM**.

6.2 Les **informations** que nous recueillons peuvent être utilisées pour la gestion du **Service de Calcul d'Impôts Français** et ne seront utilisées que dans le cadre des objectifs définis dans les présentes **Conditions Générales**, ou pour d'autres finalités directement liées. Le **Client** accepte expressément que nous puissions collecter, traiter et transférer ces informations, y compris, mais sans s'y limiter, des données financières sensibles, telles que les numéros de comptes bancaires, les informations personnelles, les données relatives au compte de trading, les déclarations de revenus, les déclarations fiscales et autres données confidentielles (les « **Informations** »), au **Tiers**, dans le seul but de faciliter le service de calcul fiscal. Le **Client** reconnaît que ces Informations peuvent être nécessaires pour assurer la bonne exécution de ce service et consent à leur utilisation strictement dans le cadre du présent **Accord**.



## 7. CONSENTEMENT À LA SIGNATURE ÉLECTRONIQUE

7.1 En signant électroniquement le contrat de compte de **MEXEM** ainsi que les documents associés, le **Client** reconnaît avoir reçu la lettre d'ouverture de compte, le contrat client et les autres documents faisant partie du dossier électronique de **MEXEM**. Le **Client** accepte d'être lié par leurs termes et conditions.

7.2 De plus, en signant le contrat de compte de **MEXEM** et les documents associés, le **Client** consent à ce que **MEXEM** conserve et que le **Client** reçoive les relevés électroniques relatifs à ses opérations et à ses comptes.

## 8. INTÉGRALITÉ DE L'ACCORD

8.1 Le présent **Accord**, avec toutes les références aux politiques et procédures de **MEXEM** mentionnées dans ce document, ainsi que les Conditions Générales et la Déclaration de Risques, constitue l'intégralité de l'accord entre **MEXEM** et le **Client**, remplaçant tous les accords antérieurs, écrits ou oraux.

## 9. LOI APPLICABLE ET JURIDICTION

9.1 Le présent **Accord**, les droits et obligations des parties aux présentes, ainsi que toute action judiciaire ou administrative découlant directement ou indirectement des présentes ou en lien avec les opérations envisagées seront régis, interprétés et appliqués à tous égards conformément aux lois de la République de Chypre, et **MEXEM** et le **Client** se soumettent irrévocablement à la juridiction non exclusive des tribunaux chypriotes.

LE CLIENT RECONNAÎT AVOIR REÇU, LU ET COMPRIS LE PRÉSENT CONTRAT CLIENT ET ACCEPTE PAR LA PRÉSENTE D'ÊTRE LIÉ PAR L'ENSEMBLE DE SES TERMES ET CONDITIONS.

*Ce document est une traduction des termes et conditions originaux rédigés en anglais. En cas de divergence ou d'incohérence entre cette traduction et la version anglaise, seule la version anglaise fera foi et prévaudra à tous égards.*

Document original: [FRENCH TAX CALCULATION SERVICES TERMS & CONDITIONS CUSTOMER AGREEMENT](#)